



Maison DUM'ART  
14, Avenue du Commandant Dumont  
05000 GAP  
Tel. 04 92 48 51 39  
Courriel : retraitesportive05@yahoo.fr  
Site internet :  
<http://www.rspg05.org>



SPORT SENIOR SANTE®

## DEMANDE D'ADHESION 2023-2024

Première demande [ ]

Renouvellement [ ]

### Retraite Sportive du Pays Gapençais (RSPG) club FFRS 05001

Les informations renseignées ci-après sont soumises au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) du 25 Mai 2018. Pour de plus amples détails, voir les sites [www.cnll.fr](http://www.cnll.fr) et [reglementation@federretraitesportive.fr](mailto:reglementation@federretraitesportive.fr)

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Tél. fixe.....Portable..... Courriel.....

Date de naissance..... Sexe : M / F N° tél personne à prévenir SI Pb .....

N° Licence ffrs.....Dernière profession exercée.....

La condition d'adhésion à la FFRS est remplie (48 ans ou plus) : OUI / NON

Sinon, dérogation signée du Président du CODERS 05 : OUI / NON

L'adhésion permet au licencié de participer à toutes les activités proposées par le club RSPG et à celles proposées par l'un ou l'autre des 4 autres clubs du département : le BARS (La-Bâtie-Neuve), le CERS (Embrun), le CORSAQ (Queyras) et la RSPV (Veynes).

La cotisation d'adhésion au club ne comprend pas le ou les suppléments éventuels pour la pratique des activités d'intérieur.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions d'assurance et des garanties proposées.

**Pour la saison 2023 – 2024, du 1<sup>er</sup> Septembre au 31 Août, je règle par chèque à l'ordre de la RSPG :**

[ ] La cotisation normale de **51 €** qui comprend l'assurance individuelle, accident / dommage corporel et responsabilité civile.

[ ] La cotisation normale de 51 € augmentée d'un supplément de 5,22€ -1,08 €, soit **55,14 €**, comprenant la garantie **MSC I.A. PLUS** qui se substitue, en cas d'accident corporel à la garantie de base.

[ ] J'ajoute aux garanties ci-dessus l'option **Effets Personnels**, moyennant un supplément de **27 €**.

[ ] Je ne désire aucune assurance. J'ai bien noté que je ne pourrai prétendre à aucune indemnité en cas d'accident corporel et que je ne pourrai pas participer aux voyages et séjours organisés par la RSPG ou le CODERS 05. Je règle **49,92 €** seulement.

Je souhaite pratiquer l'activité suivante (ou les activités suivantes) - cocher la (ou les) case(s) utile(s) ;

(\* activités avec supplément)

[ ] Gym en salle\* [ ] Vélo tous chemins [ ] Raquettes à neige [ ] Tennis [ ] Tai-chi\*  
[ ] Gym. Aquatique\* [ ] Randonnée pédestre [ ] Ski alpin [ ] Tennis de table\* [ ] Yoga\*  
[ ] Jeux de société [ ] Marche nordique [ ] Ski de fond [ ] Pickleball [ ] Activ'mémoire\*

[ ] J'autorise la RSPG à publier mon image sur photos / vidéos pouvant illustrer article de presse, « press-book » ou « site » du club.

[ ] Je m'engage à prendre connaissance du **Règlement Intérieur** du club (voir le « site » RSPG )  
du **Guide de l'Adhérent**, qui m'a été remis, et à en respecter les règles.

[ ] J'ai pris connaissance des Recommandations santé aux licenciés des clubs FFRS », document qui m'a été remis. Je m'engage à remplir le questionnaire « Q-AAP+ », questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique pour tous, et à consulter, si nécessaire, le médecin de mon choix.

Date :

Signature :

**Assurance** : Conformément à la loi, votre responsabilité civile est garantie à l'adhésion. La FFRS reverse une part de votre cotisation à la compagnie d'assurance qu'elle a choisie. L'assurance individuelle « accident / dommage corporel », bien que non obligatoire, est fortement recommandée ; son prix est inclus dans la cotisation de base de 51 €.

Association déclarée et régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

Affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive, elle-même agréée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Formulaire Première Demande / Renouvellement d'adhésion RSPG 2019-2020